



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 10521

Numéro SIREN : 328 581 202

Nom ou dénomination : SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE - SEFAC SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2017 sous le numéro de dépôt 110936

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 06-11-2017

N° DE DEPOT : 2017R110936

N° GESTION : 1983B10521

N° SIREN : 328581202

DENOMINATION : SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE - SEFAC SOCIETE  
D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ADRESSE : 10 AV DE MESSINE 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 25-10-2017

TYPE D'ACTE : Procès-verbal du conseil d'administration

NATURE D'ACTE : Nomination de président du conseil d'administration et de directeur général

# **SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE "SEFAC"**

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
au capital de € 150 000  
10, avenue de Messine  
75008 Paris  
R.C.S. : Paris B 328 581 202

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 OCTOBRE 2017**

L'an deux mil dix-sept,  
le vingt-cinq octobre,  
à 14h.

Suite à l'assemblée générale ordinaire de ce jour qui constate la démission de Monsieur Serge MEHEUST de son mandat d'administrateur et de son poste de Président Directeur Général et de la démission de Monsieur Pascal SIMONNEAU de son mandat d'administrateur, les nouveaux administrateurs de la société se sont réunis au siège social à l'effet de nommer le nouveau Président Directeur Général.

### **Sont présents :**

- Monsieur Philippe BLIN	Administrateur,
- Madame Christine MARY	Administrateur,
- Madame Aurélia ROUGELIN	Administrateur,
- Monsieur Julien COMPEYRON	Administrateur.

La séance est ouverte.

o  
o o

## PREMIERE DECISION

Après discussion, le conseil décide, à l'unanimité, de nommer à ces fonctions en qualité de Président Directeur Général :

**Monsieur Philippe BLIN**  
Né le 12 décembre 1963 à Larmor Plage (56)  
Demeurant : 92, avenue Aristide Briand  
92120 MONTRouGE

pour une période prenant effet dès ce jour et pour la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur Philippe BLIN ne prenant pas part au vote,

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME DECISION

Le conseil donne tous pouvoirs au porteur d'une copie de la présente libération pour effectuer toutes formalités légales nécessaires.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 14h15.

**P. BLIN**

**C. MARY**

**A. ROUGELIN**

**J. COMPEYRON**

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 06-11-2017

N° DE DEPOT : 2017R110936

N° GESTION : 1983B10521

N° SIREN : 328581202

DENOMINATION : SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE - SEFAC SOCIETE  
D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ADRESSE : 10 AV DE MESSINE 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 25-10-2017

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

NATURE D'ACTE : Changement de président du conseil d'administration et directeur général

# **SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE "SEFAC"**

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
au capital de € 150 000  
10, avenue de Messine  
75008 Paris  
R.C.S. : Paris B 328 581 202

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2017**

L'An deux mil dix-sept,  
Le vingt-cinq octobre,  
A 13h30

Les actionnaires de la société SEFAC.", société anonyme au capital de € 150 000, dont le siège social est 10, Avenue de Messine -75008 Paris se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur convocation faite ce jour par le Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe BLIN.

Madame Christine MARY est appelée comme scrutateur.

Madame Brigitte LECAPLAIN est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, est certifiée sincère par les membres du bureau ainsi constitué.

Le Président constate, qu'excepté Monsieur Michel SELIER, tous les autres actionnaires sont présents (4 999 actions sur 5 000).

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare, en outre, que le Cabinet Constantin et Associés, représenté par Monsieur Philippe SOUMAH, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

C 3

- Démission du Président et de certains membres du Conseil d'Administration,
- Nomination de nouveaux administrateurs ;
- Pouvoir pour formalités.

Le Président ouvre ensuite la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ayant pris acte de la démission de Monsieur Serge MEHEUST de son mandat d'administrateur et de son poste de Président Directeur Général, ainsi que de la démission de Monsieur Pascal SIMONNEAU, à compter de ce jour, décide après avoir agréé les personnes ci-dessous nommées en qualité de futurs actionnaires de la société SMA de nommer en qualité de nouveaux administrateurs, pour une durée de six exercices, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 :

- Madame Christine MARY, domiciliée 4, rue de Châtillon – 75 014 Paris ;
- Madame Aurélia ROUGELIN, domiciliée 27, rue Auguste Renoir – 95 240 Corneilles-en-Parisis ;
- Monsieur Julien COMPEYRON, domicilié 26, Grande allée de la Faisanderie – 77 185 Lognes.

Les administrateurs ci-dessus nommés, tous présents à l'assemblée, ont déclaré accepter leur mandat et affirmer ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de s'opposer à cette acceptation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

### DEUXIEME RESOLUTION

Interruption de séance à 14h de façon à ce que le conseil d'administration se réunisse afin de nommer le nouveau Président Directeur Général.

Reprise de séance à 14h15 : après consultation, les nouveaux administrateurs viennent de désigner Monsieur Philippe BLIN, comme nouveau Président Directeur Général.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de la présente délibération pour effectuer les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

o  
o o

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 14h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



**Le Président**



**Le Scrutateur**



**Le Secrétaire**